

ÉTABLE PAN DE BOIS

Commune de Chapelle-Guillaume - Canton d'Authon-du-Perche

4

FICHE D'EXEMPLE

Page 1



SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Ech : 1/100 000°



SITUATION LOCALE
Ech: 1/25 000°



PLAN D'ENSEMBLE



Vue pignon nord



Vue façade est



Vue façade ouest

Date de construction :

Fin XVIII^e siècle.

Usage d'origine :

Étable.

Usage actuel :

Bergerie et grange.

Technique constructive et matériaux :

Pan de bois, chêne ; *hourdis** en torchis.
*Bahut** en maçonnerie de moëllons *hourdés** à la chaux naturelle. Enduit de chaux naturelle.
Couverture en tuiles plates de pays.
Menuiseries extérieures : fenêtres à bâtis fixes; une porte pleine à barres.

Observations :

Construction constituée d'un seul volume parallélépipédique, avec appentis rajoutés aux pignons. Toiture à deux pans, pignons pleins bardés de planches. Le pignon nord comporte un bardage ancien (pose horizontale, à *clins**). Le pignon sud a fait l'objet d'une réfection récente.
Cette ancienne étable fait partie d'un groupe de trois constructions accompagnant un corps de ferme du XVIII^e siècle transformé en résidence bourgeoise au début du XIX^e siècle. Une activité agricole annexe persiste.

Intérêt du bâtiment :

Remarquable par ses proportions et par la maîtrise technique de la construction à pan de bois, il constitue un excellent exemple et une bonne illustration de l'architecture rurale perchonne (Perche-Gouet).

*voir glossaire

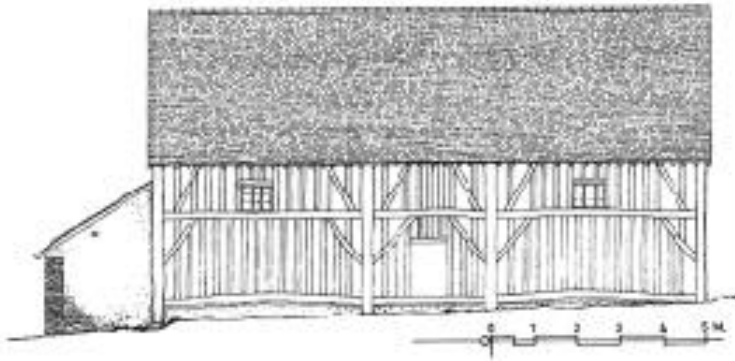
ÉTABLE PAN DE BOIS

Commune de Chapelle-Guillaume - Canton d'Authon-du-Perche

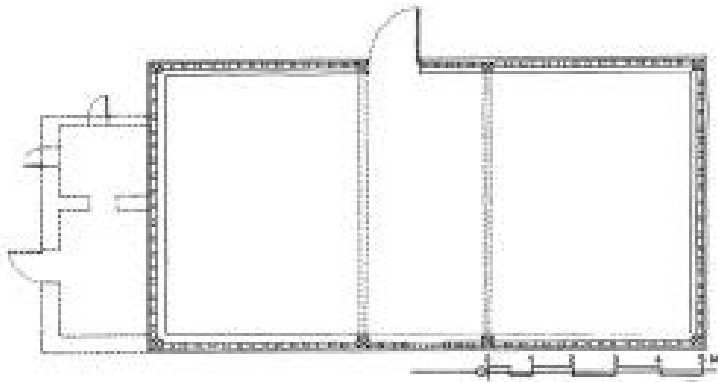
FICHE D'EXEMPLE

4

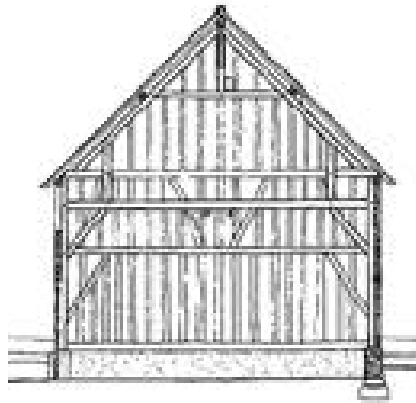
Page 2



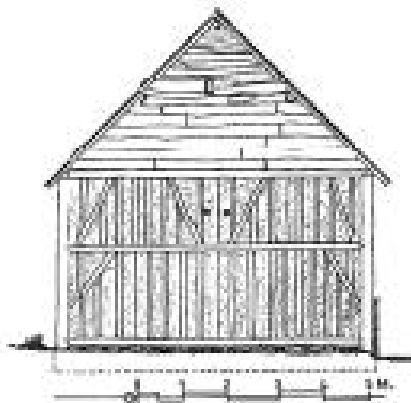
Façade est



Plan du rez-de-chaussée



Coupe transversale



Pignon nord

Cette ancienne étable rassemble et synthétise les caractéristiques essentielles du type constructif à pan de bois édifié dans le Perche.

Par sa volumétrie générale, par l'utilisation d'un pan de bois à surélévation (deux hauteurs de poteaux avec *sablière** intermédiaire), le bâtiment traduit un soin particulier attaché à sa mise en œuvre, le différenciant de réalisations généralement plus modestes.

Il ne déroge pas au respect conjoint d'une rigueur constructive et d'une adéquation parfaite à sa destination et à son usage.

Il faut, en outre, remarquer la totale maîtrise du système modulaire, s'exprimant dans les rapports respectifs entre la trame porteuse (une trame centrale et deux trames d'extrémités de double écartement), la trame des *poteaux de remplissage** et la position systématique et efficiente des *poteaux de décharge**.

La forte expression d'unité qui se dégage du bâtiment découle de l'équilibre des proportions, obtenu par les rapports dimensionnels entre structures porteuses et structures de remplissages (sections respectives des bois) et *hourdis**.

Ces rapports dimensionnels sont réglés par l'utilisation des anciennes mesures anthropomorphiques (pouce, pied, etc...).

Par ailleurs, on notera la manière dont le *bahut** permet une adaptation rationnelle à la pente du terrain et évite le contact direct des *poteaux de fond** avec les eaux de ruissellement. Il faut aussi apprécier la souplesse du pan de bois et noter sa capacité à absorber les déformations, tout en continuant à assumer son rôle de structure porteuse.

Remarque :

Bâtiment méritant d'être conservé comme un exemple représentatif de l'architecture rurale percheronne.

*voir glossaire